

PROMOUVOIR LE PARTENARIAT DANS L'ETABLISSEMENT

Définition du partenariat :

Le partenariat est une association entre deux ou plusieurs entités qui décident de coopérer en vue de réaliser un objectif commun.

Utilité du partenariat :

- Créer des synergies ;
- Tirer profit d'une complémentarité ;
- Mettre en commun des ressources ;
- Gagner du temps ;
- Diversité des contributions, enrichissement mutuel.

Nature et types de partenariat :

Le partenariat peut être :

- Economique et financier,
- Scientifique et technique
- Culturel et artistique
- Jumelage ;
- Alliance ;
- Parrainage ;
- Public-privé ;
- Bilatéral ;
- Multilatéral ;
- etc.

Eléments d'un partenariat réussi :

- La cartographie des acteurs potentiels ;
- La négociation des termes du partenariat et partage des rôles ;
- La convention déclinant les engagements de chacun ;
- La gestion concertée ;
- Le suivi-évaluation des engagements et du partenariat.